



CHRONIQUE PAROISSIALE

Le 19 Janvier 1900, le Cardinal Mazzella écrivait au Directeur général de l'Archiconfrérie de Montmartre, au nom du Souverain Pontife Léon XIII : « Sa Sainteté a appris avec la plus vive satisfaction tout ce que vous déployez de zèle pour répandre l'œuvre fondée, à Montmartre, sous le nom de *Groupes d'hommes au Sacré-Cœur*. Nulle œuvre, assurément plus opportune, à l'heure actuelle, où il est nécessaire que les catholiques se retrempe dans la foi, la prière et la charité. Aussi, le Saint-Père est-il très désireux que ces efforts, pour multiplier ces *Groupes d'hommes*, soient encouragés et patronnés par les Evêques, et il bénit, **de tout son cœur et tout spécialement**, tous les groupes fondés ou à fonder, soit paroissiaux, soit corporatifs, ainsi que tous les prêtres ou pieux laïques qui s'en sont faits ou s'en feront les promoteurs. »

C'est pour obéir à ce vif désir de Léon XIII et pour avoir part à ses bénédictions, que nous nous sommes empressé d'établir, dans la paroisse, la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, et d'organiser définitivement cette Association d'hommes, *les Chevaliers du Sacré-Cœur*, dont le R. P. Hilaire avait posé les bases au moment de son séjour parmi nous.

Le dimanche, 2 février, avait lieu, avant la messe, la réception solennelle des Chevaliers. A l'appel de son nom, chacun venait recevoir, des mains du prêtre, la superbe croix des Adorateurs de Montmartre. Puis, après avoir béni le drapeau du Sacré-Cœur, le Directeur de l'Association le remettait à l'un de ses membres en disant : « Recevez cet étendard et que le Cœur Sacré de Jésus, brodé dans ses plis, protège l'Association et la paroisse tout entière ».

Oh ! quel beau et touchant spectacle que celui de ces hommes et jeunes gens, debout ou à genoux devant le Très Saint Sacrement exposé, portant sans respect humain leur déco-

ration sur la poitrine, entourant leur drapeau, et chantant, avec un entrain admirable, et unis au chœur des jeunes filles :

Sous les plis de ta bannière,
Chevaliers, chevaliers, nous le jurons,
Jusqu'à notre heure dernière
O Jésus ! nous combattons !

où bien encore :

En avant ! et courage !
L'heure a sonné, l'heure des saints combats ;
Malgré Satan, malgré sa rage
Amis, ne tremblons pas.
Jésus est là !
Jésus est là qui guidera nos pas !

A 1 heure, c'était le rendez-vous de l'intimité auprès de Jésus-Hostie, c'était la demi-heure officielle d'adoration que les Chevaliers doivent faire en corps tous les premiers dimanches du mois, sous la présidence de leur pasteur : précieux et doux colloque qui ne manquera pas, nous en sommes assuré, d'attirer sur la paroisse d'abondantes bénédictions :

C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a promis.

Nobles et vaillants Chevaliers du Sacré-Cœur, soyez fidèles tous les mois au rendez-vous de la messe, de l'adoration et des vêpres, ayez toujours le même entrain, le même zèle que vous avez montrés dès le début, donnez le bon exemple et votre nom, je vous le promets, sera inscrit en lettres d'or dans le Cœur Sacré de Jésus, en ce monde et en l'autre !

Avant de terminer, nous adressons nos remerciements à M. le Curé de la Bastide-d'Engras qui a bien voulu prêter son concours pour cette belle cérémonie dont nous garderons longtemps le souvenir.

*
*
*

Règlement des Chevaliers du Sacré-Cœur

Article premier. — Les Chevaliers doivent appartenir à la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, établie dans la paroisse et affiliée à l'Archiconfrérie de Montmartre.

Art. II. — Ils ajoutent aux *Pater, Ave, Credo* de leur prière du matin ou du soir cette invocation : *Cœur Sacré de Jésus je me consacre entièrement à vous. Protégez la sainte Eglise contre ses ennemis ; ayez pitié de la France et faites que je vous aime toujours davantage.*